

A decorative border with a repeating floral and leaf pattern surrounds the text. The border is composed of small, stylized flowers and leaves connected by thin lines.

LIVRE PREMIER.

Les Cimetières du Transtévère.



Préliminaires.

LE Transtévère a été renfermé dans quatre enceintes successives. La plus ancienne est de l'époque des rois ; elle entourait un espace assez restreint, dans lequel était comprise l'Acropole, au sommet du Janicule (St-Pierre in Montorio), et allait jusqu'au Tibre : le pont Sublicius, situé vis-à-vis de l'hospice actuel de St-Michel, reliait la ville au Transtévère. Toutefois le « pomerium » s'étendait au delà de cette ligne et s'agrandit progressivement.

Au III^e siècle de l'ère chrétienne, Aurélien fit élargir l'enceinte de Rome. Elle eut alors pour limites, dans le Transtévère, au nord la « Porta Septimiana » (1), au sud la « Porta Portuensis ». Une partie du Transtévère y fut donc contenue, mais non celle où se trouve le Vatican.

Le Vatican ne fut compris dans l'enceinte de la ville qu'au IX^e siècle, lorsque Léon IV construisit la petite citadelle, « civitas Leoniana », ne laissant en dehors que ce qui forme actuellement la Via della Lungara, entre la Porte Septimienne et la Porte du Saint-Esprit.

Enfin Urbain VIII, au XVII^e siècle, relia la cité Léonine et l'ancien Transtévère ; alors fut bâti le mur qui va du Vatican à la Porta Septimiana.

A l'époque impériale, la région du Vatican était occupée par des jardins, des villas, des édifices publics. Des voies la traversaient, et des ponts la reliaient au Champ de Mars. Le plus ancien pont était le pont Triomphal, appelé ensuite « pons Neronianus », dont on a vu des ruines près de l'hôpital du Saint-Esprit jusqu'en 1872 ; il y avait à côté le pont encore existant, « pons Aelius » ou d'Hadrien.

Avant Aurélien, aucune enceinte ne suivait les bords du Tibre. Le Champ de Mars était en pleine campagne. Il était coupé par la « Via Triumphalis », qui, partant de la Porte

1. « La Porta Septimiana » tirait son nom d'un ancien monument de l'époque de Septime-Sévère.

Triomphale (près de la Place Montanara), franchissait le Tibre, se dirigeait par le Vatican vers le Monte Mario, et allait se réunir à la voie Flaminienne. A une petite distance, la « Via Aurelia nova » sortait de la « Porta Aurelia » (près le Pont St-Ange), et rejoignait hors la porte Cavalleggieri la « Via Aurelia vetus », qui venait de la Porte du Janicule (St-Pancrace). Entre la voie Triomphale et la voie Aurélienne, la « Via Cornelia » passait près du cirque de Caligula et de l'obélisque qui y était érigé. Il y avait là des jardins : celui d'Agrippine, mère de Caligula, qui appartient ensuite à Agrippine, mère de Néron ; et celui de Domitia. Néron les réunit en un seul. Le cirque de Caligula ou de Néron a été quelquefois confondu avec un autre moins connu, le cirque d'Hadrien, qui se trouvait au nord du Mausolée d'Hadrien (Château St-Ange). L'emplacement que devait occuper la basilique de St-Pierre était donc entre la voie Cornélienne et la voie Triomphale ; aussi les Itinéraires indiquent-ils le tombeau de l'apôtre tantôt « juxta viam Corneliam », tantôt « juxta viam Triumphalem ».

La « Via Aurelia vetus » commençait à la Porte du Janicule (St-Pancrace), et passait un peu à droite de l'église de St-Pancrace, après s'être bifurquée pour donner naissance à la « Via Vitellia ». Quand Aurélien étendit l'enceinte de Rome jusqu'aux bords du Tibre, on construisit vis-à-vis du pont d'Hadrien une autre porte, d'où partit la « Via Aurelia nova », et qui fut appelée au moyen âge « Porte de St-Pierre ». Peut-être y eut-il aussi une autre porte vis-à-vis du Pont Triomphal, mais on n'en est pas certain. Plusieurs autres indications que donnent à cet égard les cartes de Rome ancienne sont douteuses.



Chapitre premier.

LE CIMETIÈRE DU VATICAN (1).

LES premières victimes de la persécution commencée par Néron après l'incendie de l'an 64 ont dû être martyrisées dans les jardins de Néron, près du cirque de Caligula. Tacite dit positivement : « Hortos suos ei spectaculo Nero obtulerat » (2). Sans doute on les enterra dans le voisinage : telle fut l'origine très probable du cimetière du Vatican. Il y avait déjà là une vraie nécropole, séparée des jardins par la « Via Cornelia » : les employés et les affranchis de la famille impériale y avaient leur tombeau ; on a même pu constater l'existence de sépultures particulières. Au témoignage de Lampride (3), Élagabale, voulant agrandir le cirque, fut obligé de détruire plusieurs tombeaux.

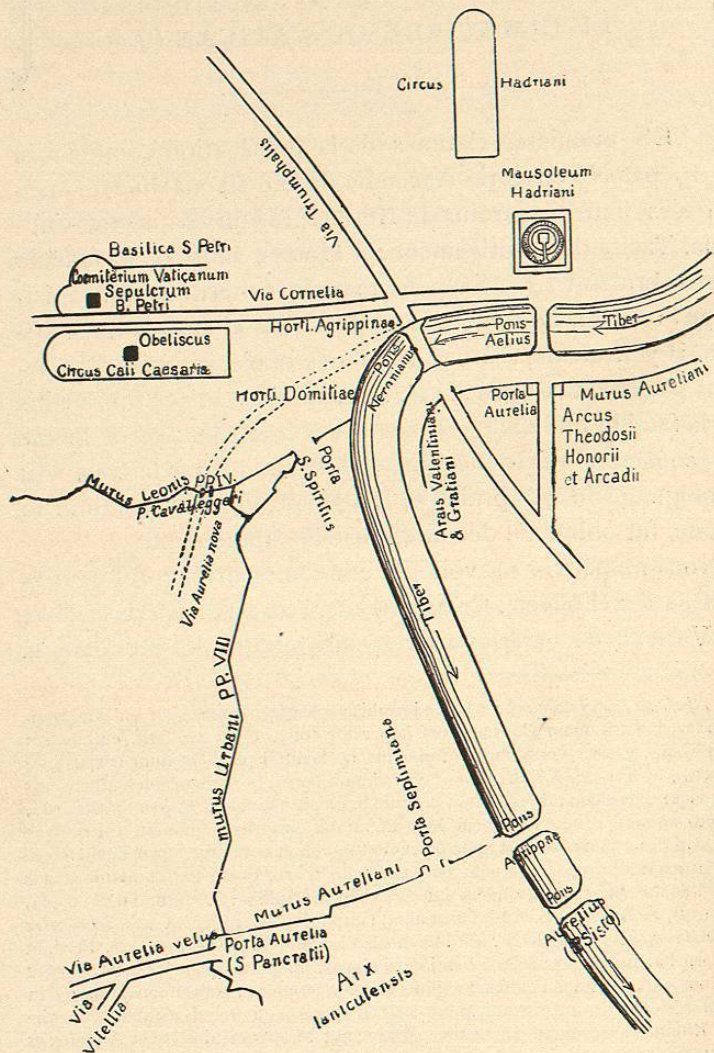
Nous ne pouvons savoir si le cimetière chrétien fut souterrain ou à ciel ouvert. Ce qui est sûr, c'est qu'on n'a pas trouvé au Vatican de galeries souterraines et que les monuments

1. *Itinéraire de Salzbourg* : « Et sic intrabis via Vaticana donec pervenies ad basilicam beati Petri, quam Constantinus imperator totius orbis condidit, eminentem super omnes ecclesias et formosam, in cujus occidentali plaga beatum corpus ejus quiescit. » — *De locis SS. Martyrum* : « Primum Petrus in parte occidentali civitatis juxta viam Corneliam ad miliarium primum in corpore quiescit, et pontificalis ordo, excepto numero pauco, in eodem loco in tumbis propriis requiescit. Ibi quoque juxta eandem viam sedes est apostolorum et mensa et recubitus eorum de marmore facta usque hodie apparet. Mensa quoque, modo altare, quam Petrus manibus suis fecit, ibidem est. Juxta eandem quoque viam S. Ruffina, S. Secunda, S. Maria, S. Marius, S. Ambac, S. Audafax et alli quamplurimi sancti jacent. » — *Itinéraire de Guillaume de Malmesbury* : « Prima porta Cornelia quae modo porta S. Petri, et via Cornelia. Juxta eam ecclesia beati Petri sita est, in qua corpus ejus jacet, auro et lapidibus parata. Etenim nullus hominum scit numerum sanctorum martyrum qui in eadem ecclesia pausant. In eadem via ecclesia altera in qua requiescunt sanctae virgines Ruffina et Secunda. In tertia ecclesia sunt Marius et Martha et Audafax et Abacuc filii eorum. »

2. Tacite, *Ann.*, XV, 44. Nous ne nous arrêtons pas à combattre l'étrange opinion de M. Pascal qui, pour défendre Néron, attribue aux chrétiens l'incendie de Rome. Elle est à bon droit rejetée par la majorité des critiques. Voir le *Nuov. bullett. di archeol. crist.*, 1900, n. 3-4 ; et Profumo, *L'incendio neroniano e le sue fonti storiche*.

3. *Blag.*, c. XXII.

qui subsistent semblent avoir été plutôt à la surface du sol : on ne peut établir sur ces données qu'une conjecture.
La véritable histoire de ce cimetière commence à la mort



de S. Pierre. Nous avons démontré ailleurs (1) le fait de la venue de l'Apôtre à Rome et l'authenticité de son tombeau

1. *Notions générales*, p. 7-12.

au Vatican. Les témoignages du prêtre Caius (II^e siècle), rapporté par Eusèbe (1), du Calendrier Libérien (IV^e siècle), des plus anciens martyrologes, de Prudence, du *Liber Pontificalis*, nous permettent de suivre notre tradition sur ce point jusqu'aux âges les plus reculés. Il faut en conclure que S. Pierre a été martyrisé au même endroit, car les plus anciennes traditions placent le lieu du martyr près de celui de la sépulture. « Sepultus est, dit le *Liber pontificalis*, juxta locum ubi crucifixus est, juxta palatium Neronianum in Vaticano juxta territorium triumphale » ; les Actes apocryphes ajoutent ces détails : « Ad locum qui appellatur Naumachia juxta obeliscum Neronis in monte » ; et une autre tradition : « inter duas metas » (2). Le mot « palatium » désigne les ruines du jardin de Néron ; les « metæ » sont les bornes de courses dans le cirque ; or il n'y avait pas à cet endroit d'autre cirque que celui de Néron, dans lequel se dressait un obélisque. La tradition qui place le martyr de S. Pierre sur le Janicule se développa au XV^e siècle ; Bosio, sans oser trancher la question, reconnaît que la plus ancienne tradition est favorable au Vatican (3).

Ce qui a pu tromper, c'est l'expression « in monte » des Actes, que l'on a cru devoir appliquer au Janicule, bien qu'elle puisse parfaitement s'entendre du Vatican, c'est aussi l'indication de la « naumachia », où l'on a voulu voir, non la petite « naumachia » du jardin de Néron, mais la

1. *Hist. eccles.*, l. II, c. 25.

2. « Nemo ex antiquis dubitavit, quod sciam, de loco martyrii B. Petri. Consensus omnium aetatum docet in circo Vaticano eum cruci affixum inter utramque metam ejusdem circi prope quem locum Evaristus titulum superstruxit sepulcro, Constantinus basilicam Vaticanam. » Bianchini, in *Lib. pontif.* (P. L., t. CXXVII, col. 1033.) — Il est vrai que certains auteurs ont voulu voir dans ces « metæ » la pyramide de C. Cestius et le tombeau d'Hadrien ou celui de Scipion l'Africain. « Nova plane methodus est, ajoute Bianchini, loci designandi quam nemo ex metatoribus aut architectis usurparet. Nemo prudens certe diceret reginam Suecorum Christianam supremum diem Romae obiisse in aedibus sitis inter obeliscum Vaticanum et pyramidem C. Cestii, ut aedes Riariorum indicaret, inter utrumque terminum constitutas ; cum, tota Urbe interjacente, hujus innumeris partibus illa indicatio aptetur. Ad haec quis unquam vocaverit metam aut sepulcrum Scipionis aut pyramidem Cestii ? Rideat merito lector tam ineptam designationem, quam aures vix ferre possunt, eorumque stupiditatem qui utramque metam circi non intelligunt esse duo extrema ejusdem spinae circi Vaticani. »

3. *Rom. sott.*, l. II, c. 3.

grande qui existait au-dessous du Janicule, à l'endroit où est l'église de S. Cosimato. Du reste, au temps de Néron, cette partie du Janicule était occupée par la forteresse ; il est peu probable qu'on y ait fait une exécution : on les faisait, ainsi que le rapportent les Actes de plusieurs martyrs, hors de l'enceinte de la ville. Enfin on peut observer que si l'un des Itinéraires de pèlerins, le *De locis SS. Martyrum*, ne dit pas un mot du lieu du crucifiement de S. Pierre, tandis qu'il indique celui de la décapitation de S. Paul, aux Trois Fontaines, c'est apparemment qu'au VII^e siècle la tradition du Janicule était inconnue : il était superflu d'indiquer d'une manière spéciale le lieu du crucifiement du chef des Apôtres, puisqu'il se confondait avec celui de sa sépulture, lequel, de l'aveu de tous, était au Vatican : « Sepultus in Vaticano totius orbis veneratione celebratur » (1).

Au-dessus du tombeau de S. Pierre, le pape Anaclet (2) éleva une « memoria », c'est-à-dire un oratoire comme on en voit souvent au-dessus des catacombes (3). L'« area » cimériale était assez restreinte, car lorsqu'on creusa les fondations de la basilique, on trouva à peu de distance de l'autel papal des colombaires païens. La tombe même devait être une petite chambre à demi souterraine, donnant sur la voie Cornelia et surmontée de la « memoria » d'Anaclet. On pourrait, comme l'a fait M. Barnes dans son important travail sur ce sujet (4), rapprocher le tombeau de S. Pierre d'une des célèbres tombes trouvées sur la voie Latine près de la basilique de St-Étienne. Les autres papes, de S. Lin à S. Victor, furent enterrés dans le voisinage, probablement dans la même chambre. On lit dans les Itinéraires : « Petrus in parte occidentali civitatis juxta viam Corneliam ad millia-

1. S. Jérôme, *De viris illustribus*, I (P. L., t. XXIII, col. 607, 609). — Mgr Lugari a récemment défendu avec beaucoup d'érudition l'opinion favorable au Janicule (*Le lieu du crucifiement de S. Pierre*, Tours, 1898. Cf. aussi sa brochure *Il Gianicolo luogo della Crocifissione di S. Pietro*, Roma, 1900.). J'ai répondu à ses arguments dans le *Nuovo bullettino di arch. crist.*, 1899, p. 113 sq. Et je traite la question avec plus de développements au tome III des *Éléments*, I, II, c. XI, § V.

2. *Lit. pontif.*, éd. Duchesne, I, 125.

3. Cf. *Notions générales*, p. 138.

4. *The tomb of S. Peter*.

rium primum in corpore quiescit, et pontificalis ordo, excepto numero pauco (ceux qui avaient été déposés à St-Calixte, à Priscille ou à St-Laurent) in eodem loco in tumbis propriis requiescit » (1). Nous avons dans le *Liber pontificalis* la même indication. De ces anciennes tombes pontificales il ne reste rien ; elles ont été détruites par les travaux de construction des deux basiliques successives. Dans les travaux exécutés au XVI^e siècle, on trouva des restes de tombeaux, dont le plan a été relevé par Benedetto Drei et publié dans les *Inscriptiones* de M. de Rossi (2). Un fragment en marbre portait le nom de LINVS, sans aucune autre mention. Ce ne peut être que le nom du pape S. Lin, car on ne le voit jamais dans l'épigraphie ancienne, et il est d'ailleurs peu invraisemblable qu'on ait enterré un chrétien quelconque de ce nom justement à côté du Prince des Apôtres.

On possède deux inscriptions très anciennes (II^e siècle) et très précieuses qui proviennent du cimetière du Vatican. L'une a été trouvée à la fin du siècle dernier, elle est aujourd'hui au Louvre ; elle était gravée à la partie antérieure d'un



sarcophage, et présente les images symboliques du bon Pasteur, du poisson et de l'ancre. L'autre, recueillie plus tard entre l'église Ste-Marthe et l'abside de St-Pierre, est tracée sur un cippe de forme patenne ; mais on y lit l'in-

1. *De locis SS. Martyrum*.

2. *Inscrip. christ.*, t. II, p. 235.

scription certainement chrétienne IXΘΥC · ZΩNTΩN, « le poisson des vivants », au-dessous de laquelle sont représentés deux poissons se dirigeant vers une ancre. Comme tous



les cippes, celui-ci devait être placé dans un cimetière extérieur. Il est actuellement au Musée Kircher.

Le corps de S. Pierre ne resta pas toujours dans son tombeau primitif. Pendant la persécution de Valérien (258), ainsi que l'indique le calendrier filocalien, il fut caché, avec celui de S. Paul, dans la célèbre Platonie du cimetière de St-Sébastien. Il dut être rapporté au Vatican en 260, après la restitution des cimetières à l'Église sous Gallien (1).

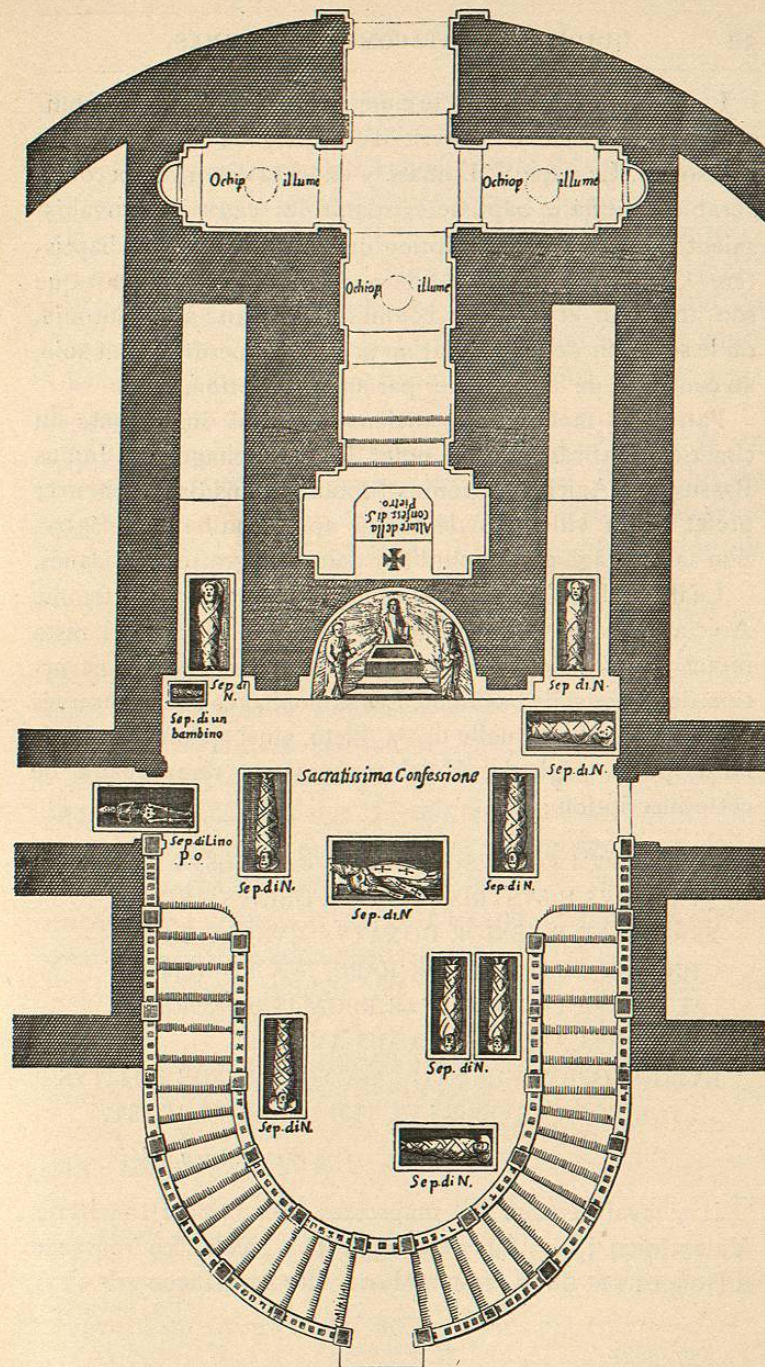
Constantin fit construire sur le tombeau une magnifique basilique, dont nous avons la description. Le *Liber pontificalis* ajoute qu'il fit orner le sarcophage de l'apôtre et y plaça une croix d'or sur laquelle était gravée cette inscription, dont le texte a été copié par Pietro Mallio :

CONSTANTINVS · AVG · ET · HELENA · AVG · HANC
DOMVM · REGALEM auro decorant quam SIMILI
PVLGORE · CORVSCANS · AVLA · CIRCVMDAT (2)

Cette croix était probablement monogrammatique, car la vraie forme de la croix n'était pas encore en usage.

1. Cf. *Notions générales*, p. 50-53, où on trouvera indiquées différentes opinions relatives à ces translations.

2. Restitution de M. Rossi, *Inscript. christ.*, II, p. 200. Cf. *Lib. pontif. in vit.* Sylvestri.



PLAN DE ST-PIERRE, d'après Benedetto Drei.